

Le Courrier du Sud

Près de 60% des effectifs de laboratoire de Pierre-Boucher envoyés à Charles- LeMoyne

Projet Optilab

Vanessa Picotte vanessa.picotte@tc.tc

Publié le 8 février 2017



Des employés de laboratoire seront transférés à Longueuil à partir de 2019. ©Photo: TC Media - Archives

SANTÉ. Quarante-huit employés des laboratoires de l'Hôpital Pierre-Boucher seront transférés à l'hôpital Charles-LeMoyne à la fin de la mise en place du projet Optilab, selon le plan de main-d'œuvre présenté hier aux employés.

Les transferts toucheront ainsi 62% de la main-d'œuvre, dans tous les corps de métiers liés au centre d'analyse. La plupart des transferts toucheront les technologistes médicales.

«Pour l'instant, on ne sait pas qui va être transféré, souligne la présidente de l'exécutif local de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Lucie Brabant. Les gens continuent d'être extrêmement préoccupés parce qu'ils connaissent le nombre de salariés temps complet, mais ils ne sont pas au courant de comment va se dérouler le transfert.»

Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie-Centre, «le laboratoire serveur [à l'hôpital Charles-LeMoine] engendrera des besoins de personnels importants».

«L'analyse préliminaire des changements à venir avec Optilab a permis de projeter les besoins en effectifs au terme de l'implantation, soit entre 2019 et 2021», précise la conseillère-cadre aux relations avec les médias du CISSS, Martine Lesage, ajoutant qu'au fil du déploiement du projet les étapes d'avancement du projet seront transmises au personnel.

Rappelons que ce projet vise à centraliser dans onze laboratoires serveurs la majorité des analyses réalisées dans ceux de l'ensemble des établissements de santé de la province. Dès le 1er avril, le personnel de laboratoire aura comme employeur unique le centre intégré du laboratoire serveur. Toutefois, les employés seront physiquement maintenus dans leurs lieux de travail au moins jusqu'en 2019.

«Nous n'avons obtenu aucune garantie que la sécurité des échantillons sera assurée, malgré leur transport sur des centaines de kilomètres dans plusieurs cas, s'inquiète la présidente de l'APTS, Carolle Dubé. Les systèmes informatiques sont également loin d'être compatibles entre eux et les établissements serveurs n'ont pas la capacité physique de recevoir les milliers de nouveaux échantillons qui déferleront à la suite de l'implantation d'Optilab. Plus que jamais, un moratoire est indispensable pour ce projet mal planifié et précipité.»

Le CISSS Montérégie-Centre, en charge du dossier, a annoncé aux employés que le nombre d'heures de travail diminuera de 4%, comparativement à la moyenne québécoise qui varierait de 5 à 11%.

«Ça varie en fonction de la performance et en Montérégie-Est, nos laboratoires étaient très performants», souligne Lucie Brabant.

Et les économies?

Selon un document obtenu par TVA Nouvelles, le ministère de la Santé et des Services sociaux admet que les économies anticipées pourraient être temporairement annulées par des coûts liés à la sécurité d'emploi du personnel de laboratoire.

Selon le document obtenu, la réforme coûtera 1,4 M\$ en investissements pour la première année. En fait, ce ne serait qu'à partir de la quatrième année que le gouvernement réaliserait des économies d'environ 5 M\$.

Les projections du ministère s'étalent sur une longue période, soit jusqu'à l'année 16, durant laquelle 52 M\$ pourraient être récupérés.